

## CONTRAT DE TRAVAIL SUISSE – EXEMPLE

**Entre:** Entreprise X. S.A., Av. Beauchemin 1, 1000 Lausanne  
Appelé ci-dessous « **Entreprise X** »

**Et:** M. xxxxx  
Appelé ci-dessous « **le collaborateur** »

### 1. **Objet du contrat**

Le collaborateur est engagé en qualité de Key Account Manager pour la gestion et le suivi de tous les clients de la marque « Y » pour la Suisse Romande.

### 2. **Début du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il débute le 15 novembre 2010.

### 3. **Période d'essai**

La période d'essai est de 3 mois.

### 4. **Résiliation du contrat**

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties dans un délai d'une semaine durant la période d'essai. Ensuite, le délai de résiliation est de 3 mois.

### 5. **Horaire de travail**

Le collaborateur travaille à plein temps. Compte tenu du statut du collaborateur, les heures supplémentaires ne sont pas prises en compte.

### 6. **Lieu de travail**

Le lieu de travail de base sera le bureau de l'Entreprise X., Av. Beauchemin 1, Lausanne.

### 7. **Vacances**

Le collaborateur a droit à 5 semaines de vacances par année civile complète effectuée au service de l'entreprise.

## 8. Rémunération fixe

Le salaire mensuel brut est de Fr. 10'000.- pour 12 mois, soit de Fr. 120'000.- par an.

## 9. Rémunération variable

Un bonus lié aux résultats est prévu sur la base d'un décompte semestriel:

- a) Dès Fr. 1'500'000.- de chiffre d'affaires réalisé par M. xxxxx, un bonus de Fr. 15'000.- est prévu.

Dès Fr. 2'500'000.- de chiffre d'affaires réalisé par M. xxxxx, un bonus supplémentaire de Fr. 15'000.- est prévu.

- b) Remboursement des frais :

Fr. 800.- par mois de frais de représentation.

Frais de véhicule (sur présentation de justificatif) :

- idéalement, train : ½ tarif – 1ère classe
- voiture : Fr. 0.60 le kilomètre

## 10. Assurances

Voir annexe.

## 11. Clause de confidentialité, secret professionnel et interdiction de faire concurrence

Voir annexe.

## 13. Autres dispositions

Pour tous les domaines non couverts par le présent contrat, le Code des Obligations s'applique.

## 14. For juridique

Le for juridique est à Lausanne.

Fait à Lausanne, le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Le collaborateur :**  
Monsieur xxxxx

**Entreprise X :**  
Madame yyyyy